

PROCES-VERBAL
Séance du 23 juin 2026 à 20h

En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

Date de Convocation du Conseil Municipal : 17 juin 2026

PRESENTS : Jean-Baptiste BRETET, Thierry VELLARD, Amélie ROCHARD, Xavier PHELIP, Delphine BERGER PEILLER, Hervé CAGNOLLE, Nicolas GOUTAUDIER, Viviane GRUMWERK, Christelle MAIGRET, Pierrick VIAL.

ABSENTS EXCUSÉS :

POUVOIRS : Marie CHOLLET donne pouvoir à Delphine BERGER PEILLER

SECRETAIRE DE SEANCE : Viviane GRUMWERK

Approbation du Compte-rendu de la séance précédente : à l'unanimité.

REMPLACEMENT AGENT TECHNIQUE INTERCOMMUNAL :

Un point a été fait suite à l'entretien avec la commune de ST PRIEST LA ROCHE qui s'est tenu le 1^{er} juin dernier.

Un nouveau point sera fait avec ST PRIEST début septembre ; par conséquent, il convient de temporiser dans l'intervalle.

Remarques évoquées ce jour en conseil municipal :

- Monsieur JOLY a demandé son départ en retraite au 01/10/2026 ; quant à monsieur LATOUR, son départ en retraite est prévu au 01/04/2027 ;
- La commune de ST PRIEST LA ROCHE souhaite avoir un agent par commune : à réfléchir ensemble lors de la prochaine réunion avec eux début septembre ;
- M JOLY ne sera pas remplacé avant le 01/02/2027 ;
- Concernant le camion : le fait de racheter de moitié n'est pas réalisable ; il convient donc de conserver le mode opératoire actuel.

REORGANISATION HUMAINE ET MATERIELLE SUITE A DEPART AGENT DE CANTINE :

Un bilan sur le poste de cantine a été établi afin de définir les nouvelles conditions de réorganisation du poste de l'agent actuellement en place.

Une réorganisation humaine et matérielle est à réfléchir.

Un tableau de répartition des postes et horaires des agents en activité a été présenté au Conseil Municipal.

Voici les réflexions proposées :

- Portage des repas : gain d'1H,
- Mme PINTO souhaite travailler 25H sans le ménage de la Mairie et la salle d'animation,
- Il faudrait trouver une personne pour un contrat de 20H en remplacement de mme PINTO pour le ménage.
- Mme GRUMWERK, conseillère municipale, propose de passer un contrat avec une entreprise de nettoyage pour le ménage de la Mairie et salle d'animation,
- Solution de faire une astreinte par semaine parmi le Conseil Municipal pour effectuer l'état des lieux de la salle d'animation en remplacement de mme PINTO.

En conclusion, il faut :

- Se renseigner pour connaître les compétences et habilitations pour occuper le poste de cantine,
- Ensuite convoquer mme PINTO pour faire un point,
- Enfin, procéder au choix des différents postes de cantine et garderie pour mme PINTO et mme DEVAUX, l'ATSEM.

MODIFICATION TARIFS GARDERIE AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2026 :

Monsieur l'Adjoint en charge des affaires scolaires a fait un retour de sa commission qui s'est déroulée le 9 juin dernier.

A la suite de cette commission, il propose d'augmenter les tarifs de garderie à compter du 1^{er} septembre prochain comme suit :

- Augmenter le tarif à la ½ heure de 0.80€ à 1€, soit 2€/ heure

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, valide cette augmentation à compter du 1^{er} septembre 2026.

MODIFICATION TARIFS SALLE ANIMATION AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2026 :

Monsieur le Maire propose de modifier les tarifs de location de la salle d'animation, lesquels n'ont pas été révisés depuis 2022.

Une enquête auprès de communes environnantes et à capacité égale a été menée en amont pour avoir un ordre d'idée.

Mme la Deuxième Adjointe fait une proposition de nouveaux tarifs :

Désignation	Tarif actuel	Tarif au 1 ^{er} septembre 2026
Vendrangeois	150€	Du 01/05 au 30/09 : 200€
		Du 01/10 au 30/04 : 220€
Hors Vendrangeois	250€	Du 01/05 au 30/09 : 300€
		Du 01/10 au 30/04 : 320€
Une journée de 12H du mardi au jeudi	70€	Du 01/05 au 30/09 : 100€
		Du 01/10 au 30/04 : 110€
Associations vendrangeoises	Une gratuité par an, puis 70€	Du 01/05 au 30/09 : 70€
		Du 01/10 au 30/04 : 90€
		Une gratuité par an

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, valide ces nouveaux tarifs, et ce à compter du 1^{er} septembre 2026.

MODIFICATION TARIFS LOCATION TENNIS AU 1^{ER} JANVIER 2027:

Les tarifs fixés par le mandat précédent paraissent peu onéreux par rapport aux tarifs pratiqués dans les communes du roannais.

De plus, si l'on fait un point sur l'investissement engagé pour la rénovation du terrain de tennis dernièrement, le montant total des travaux s'élève à **10559.80€.**

Il convient de revoir les tarifs de location du court de tennis applicables à compter du 1^{er} janvier 2027.

Une proposition de 40€ pour les Vendrangeois sur une année glissante

Une proposition de 80€ pour les personnes extérieures à la commune de Vendranges sur une année glissante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide ces tarifs avec une mise en vigueur au 01/01/2027.

TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION AU 01/01/2027 :

L'article 108 de la loi de finances pour 2026 a fusionnée la taxe sur les logements vacants et la taxe d'habitation sur les logements vacants en une seule taxe des locaux d'habitation.

L'objectif est de rompre avec la logique de la THRS (taxe d'habitation sur les résidences secondaires) et la THLV.

La commune applique actuellement la THRS ; Afin d'appliquer la TVLH à compter du 1^{er} janvier 2027, il convient de prendre une délibération pour l'instaurer.

Le taux sera à définir avant le 15 avril 2027, en même temps que les autres taux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'instaurer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation à compter du 1^{er} janvier 2027.

VALIDATION RPQS 2025 :

Monsieur le Maire a présenté le rapport sur le prix et qualité du service de l'eau pour 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le RPQS 2025.

AVENANT CONVENTION SIEL :

Dans le cadre de Notre adhésion historique au Groupement d'Achat d'Énergie du SIEL-TE et afin d'en faire évoluer les modalités, il est proposé à l'ensemble des membres du groupement de se positionner sur la signature d'un avenant à la convention initiale du Groupement d'Achat.

Cet avenant a pour objet d'apporter des compléments à la convention notamment :

- La tarification du groupement d'achat d'énergies est votée au comité de décembre et fait donc partie intégrante du tableau des contributions ;
- La création d'un groupement d'effacement électrique donnant la possibilité aux adhérents d'en bénéficier : ce dispositif d'effacement électrique demande aux usagers de décaler leurs consommations d'énergie à un autre moment de la journée ; ceci permettra d'ajuster les besoins des collectivités.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, valide cet avenant et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y référant.

POINT SUR LES TRAVAUX EFFECTUES ET A VENIR :

- Aménagement entrée sud du bourg :
 - Déplacer le panneau appartenant à la COPLER en cours de réfection au bout du terrain de tennis,
 - Planter une haie de buissons, installer le vieux pressoir et quelques vignes et en bordures des rampants en lieu et place du panneau initial ;
- Vitraux église : mise en place d'un appel aux dons déductible des impôts et une levée de fond possible avec la "Fondation Saint-Irénée" (en lien avec l'évêché de Lyon) :
 - La fondation se charge de mettre en place la cagnotte incluant le changement des vitraux et le changement des supports des cloches pour un montant approximatif total de 3500€ ;
 - Un pourcentage de 6% sera déduit de cette cagnotte (frais de mise en place) ;
 - Diffusion de cette cagnotte sur le bulletin municipal ;

Le Conseil Municipal à l'unanimité, valide la mise en place de cette cagnotte et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la fondation Saint-Irénée ».
- Travaux SUEZ à BETASSON : les travaux se terminent le 24 juin ; des packs d'eau et le courrier ont été distribués aux riverains concernés pendant la durée des travaux.

POINT FINANCIER SEMESTRIEL :

Madame la 2^{ème} Adjointe en charge de la commission finances a présenté un diagramme pour faire le point financier sur le premier semestre après avoir réuni sa commission le 10 juin dernier.

RETOUR SUR LA FOIRE DE LA SAINT BARNABE :

Un point a été fait sur le déroulement de la Foire :

- Remerciement pour l'investissement des bénévoles ;
- Un débriefing sera prévu le 7 juillet prochain à 20H (pour ceux qui ne pourront pas participer, il faudra envoyer un mail avec toutes leurs remarques).

QUESTIONS DIVERSES :

- Liste des personnes vulnérables suite à la canicule : 14 personnes ont été visitées ; d'autres sont en EHPAD ou en famille. Il faut rendre visite à m LESPINASSE qui semble fatigué, même s'il n'a pas encore 70 ans.
- Tour du Pays Roannais : la COPLER nous a informé que nous devons payer 250€ pour le passage de cette course cycliste ; après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de régler cette somme.
- Organisation distribution des bulletins municipaux : la répartition se fera en 8 zones : Nicolas GOUTAUDIER, Xavier PHELIP, Hervé CAGNOLLE, Christelle MAIGRET, Viviane GRUMWERK, Delphine BERGER PEILLER, Amélie ROCHARD, Jean-Baptiste BRETET.
- Point sur conseil d'école du 18 juin :
 - o 60 élèves à la prochaine rentrée scolaire dont 40 à VENDRANGES ;
 - o Souhait de trouver un logo pour le RPI.
 - o Une plaque a été achetée par les deux communes pour la labellisation E3D, dont le rapport de l'Education Nationale doit nous être transmis prochainement.
 - o Ramassage des déchets a été effectué par les élèves de VENDRANGES en 2H.
 - o L'équipe enseignante a trouvé une amélioration des bas-côtés depuis l'achat de la tondeuse autoportée.
 - o Eradication des fourmis terminée.
 - o L'ombrière : souhait de l'enlever de septembre à mai.
 - o Demande pour reconduire la visite à la bibliothèque une fois/mois.
 - o Local sous le préau sera débarrassé et pourra accueillir le matériel du Sou des Ecoles à la rentrée scolaire prochaine.
 - o Prévoir de refaire des volets en bois au niveau de la cantine en hiver (4 paires de volets en tout).
- Retour sur la commission communication :
 - o Cette commission a présenté l'existant déjà mis en place ; il a été convenu de supprimer le bulletin d'été.
 - o Viviane GRUMWERK, Christelle MAIGRET et Nicolas GOUTAUDIER vont se charger de la mise en page du bulletin pour le rafraîchir.
 - o Mise à jour d'ILLIWAP : coordonnées des entreprises et des associations ; Christelle MAIGRET prendra le relais d'Amélie ROCHARD durant ses congés en août.
 - o Prévoir de refaire l'affiche de la foire de la Saint Barnabé.
- Information sur formation des « gestes qui sauvent » organisée par le SDIS de NEULISE qui se déroulera à la salle d'animation le 18 octobre prochain : sondage en cours.
- Point sur la commission bâtiments :
 - o AUBERGE : isolation salle restaurant : laine projetée 37 M2 (équipe municipale).
 - o LOCAL A COTE AUBERGE (9 rue de la mairie) : plus d'escalier, planchers à refaire, arrivée électrique, voir pour la vente.
 - o WC PUBLIC : repeindre les portes battantes et la porte d'accès aux toilettes (agents), et réparer le carrelage du tampon dans le WC (agents).
 - o CHAUFFERIE : noue à déboucher sur le toit côté droit. (agents ou équipe municipale), et nettoyage devant la porte et les poubelles (agents).

- EGLISE :
 - Noues à déboucher, enlever les hérissons dans les gouttières (équipe municipale vu la hauteur).
 - Reclouter une marche plate en montant aux cloches (agents)
 - Changer l'échelle de meunier en montant au-dessus des cloches 2 M à 2,50 M.
 - SALLE DES FÊTES :
 - Noue à déboucher (agents).
 - Vieille Table grise à débarrasser dans local chaise de la salle.
 - Manque un verrou de la porte d'accès au local chaises.
 - Dégradation du placoplâtre (humidité) suite probable à la noue bouchée, réparation à envisager (remplacement du placoplâtre et du papier peint ou mettre des lames de bois 9 mètres linéaires. (agents).
 - ECOLE :
 - Entretien charpente.
 - Changer tuile de rive du logement.
 - Voir fixation barrière bois au-dessus de l'arrêt de bus en dessous de l'école (agents).
 - Voir éclairage à leds accès fond de la cour d'école.
 - Repeindre la cantine des petits (agents).
 - Fabrication de volets bois pour les salles de cantines (agents).
 - TENNIS : voir la réfection du range vélos (agents).
 - MAIRIE : prévoir achat store salle pré conseil à l'étage et porte d'entrée mairie.
 - ALGECO : à voir réfection extérieure.
- Circuit MARCET : La Préfecture en lien avec le Procureur de la République et Monsieur le Maire a demandé à monsieur MARCET la remise à l'état d'origine de la parcelle sur laquelle est érigée le terrain de moto-cross.
 - Consigne MONDIAL RELAY : une proposition de convention va nous être transmise par MONDIAL RELAY. Le Conseil Municipal à l'unanimité valide l'emplacement sur la « Place Nougaro » et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.
 - Tour de table.

Fin de séance à 23h20

Liste des délibérations prises lors de la séance :

D20260601	NOUVELLE TARIFICATION GARDERIE SCOLAIRE 2026-2027
D20260602	NOUVELLES TARIFICATIONS SALLE ANIMATION AU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2026
D20260603	NOUVELLES TARIFICATIONS TERRAIN DE TENNIS AU 1 ^{ER} JANVIER 2027
D20260604	INSTAURATION TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION
D20260605	RPQS 2025
D20260606	AVENANT CONVENTION GAE SIEL
D20260607	APPEL AUX DONS TRAVAUX EGLISE
D20260608	SOUTIEN FINANCIER TOUR DU PAYS ROANNAIS 2026
D20260609	IMPLANTATION CONSIGNE AUTOMATISEE MONDIAL RELAY

Prochain conseil : le 8 septembre 2026